

Une défense **renovée** et **ouverte** sur l'Europe

Statut des militaires

→ *une évolution fondamentale*

Le projet de loi portant statut général des militaires a incontestablement constitué le temps fort de l'activité législative de la Commission durant la session 2004-2005. L'adoption de ce texte a permis d'adapter à la professionnalisation des armées et aux mutations de la société un statut qui datait de plus de trente ans. La réforme s'est attachée à supprimer les archaïsmes et les dispositions devenues inapplicables en matière de droits civils et politiques, ainsi qu'à favoriser la participation des militaires à la vie de la cité. Elle a

également permis de moderniser les règles de gestion des personnels. Ces avancées devraient être prochainement complétées par une refonte des dispositions législatives et réglementaires concernant les réserves. Afin de préparer au mieux ce débat, un rapport d'information de MM. Guy Teissier et Jean-Louis Léonard a d'ores et déjà proposé des mesures destinées à promouvoir le volontariat, notamment par l'instauration d'un partenariat avec les chefs d'entreprise, insuffisamment impliqués à ce jour.

Horizon 2015

→ *construire l'Europe de la défense*

En 2004-2005, la commission a continué de suivre la mise en place d'une Europe de la défense. Le rapport d'information présenté par MM. Bernard Deflesselles et Jean Michel sur la participation des capitaux étrangers aux industries européennes d'armement a ainsi conclu à la nécessité, pour disposer d'une industrie d'armement indépendante, d'harmoniser et de renforcer les dispositifs de contrôle des investissements étrangers dans les secteurs stratégiques. Sur la même question de l'avenir des industries de défense en Europe, la Commission a pu longuement auditionner M. Nick Witney,

D'autres textes importants ont été votés : la loi renforçant les pouvoirs de police en mer de l'Etat rend plus efficaces les instruments de lutte contre les trafics maritimes illicites. La Commission a également examiné les textes relatifs à l'ouverture du capital de DCN et à la création par celle-ci de filiales, et celui permettant de ratifier l'ordonnance du 20 décembre 2004 relative à la partie législative du code de la défense.

directeur de l'Agence européenne de défense, et le général Nazzareno Cardinali, directeur de l'Organisation conjointe de coopération en matière d'armement (OCCAR). Parallèlement, des délégations de la Commission se sont rendues en Pologne et en Finlande en vue de rencontrer leurs homologues de la Diète et de l'Eduskunta ainsi que des responsables des ministères de la défense et des affaires étrangères.

Exécution des crédits

→ *un contrôle resserré*

La mission d'information destinée à veiller à la bonne exécution des crédits de la défense a renouvelé l'exercice effectué en 2003. La méthode de travail inchangée, associant en étroite collaboration les ministères de la défense et des finances, a de nouveau permis d'exercer un contrôle régulier de l'exécution des crédits militaires. Un rapport d'information paru en mars 2005 a permis de synthétiser ces travaux et, compte tenu de l'intérêt de ces derniers, la mission a été recrée pour l'exercice 2005. Le contrôle de l'exécution des crédits a également été abordé sous l'angle de l'exécution des grands programmes d'armement dans un rapport d'information de MM. Jean-Louis Bernard et Antoine Carré.

Cet effort régulier de contrôle sur les aspects financiers et budgétaires de problématiques de défense a été complété par deux missions d'information. La première, consacrée au suivi des mesures sociales d'accompagnement du plan Giat 2006, confiée à MM. Georges Siffredi et Jean-Claude Viollet, a rendu compte de ses travaux au cours d'une communication à la commission qui a été suivie par l'audition de M. Luc Vigneron, président-directeur général de Giat Industries. La seconde, conduite par M. Yves Fromion, a présenté un rapport d'information sur la recherche de défense et de sécurité, mettant en évidence, entre autres conclusions, la nécessité de maintenir un effort budgétaire significatif à l'échelle nationale sur ce secteur stratégique, de conforter les acquis et de favoriser davantage l'innovation technologique.

Contexte stratégique

→ *lutter contre la prolifération nucléaire*

La Commission a porté une attention toute particulière au problème posé par le programme nucléaire iranien, thème qui a donné lieu à deux auditions, organisées conjointement avec la Commission des affaires étrangères. Elles ont permis d'entendre MM. Philippe Thiébaud, gouverneur pour la France de l'Agence internationale de l'énergie atomique et Stanislas de Laboulaye, secrétaire général adjoint du ministère des affaires étrangères, directeur général des affaires politiques et de sécurité. Deux tables rondes sur le même thème de la prolifération au Moyen-orient ont permis d'entendre, d'une part, une délégation iranienne conduite par M. Hossein Moussavian, chef de la commission politique du conseil national de sécurité d'Iran et, d'autre part, M. Jérémie Issacharoff, directeur général adjoint pour les affaires stratégiques au ministère israélien des affaires étrangères. La

Commission a également auditionné M. Shaul Mofaz, ministre de la défense de l'Etat d'Israël. Enfin, comme chaque année, la Commission a voulu témoigner de son intérêt toujours soutenu pour toutes les questions intéressant la place de notre pays sur le continent africain. En vue de mieux appréhender le rôle des forces armées en opérations extérieures, le président Guy Teissier a visité les forces françaises stationnées au Tchad. La Commission a également tenu à auditionner, conjointement avec la Commission des affaires étrangères, Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de la défense, sur la situation en Côte d'Ivoire. Enfin, une délégation de la Commission s'est rendue à Alger afin de discuter des perspectives de coopération bilatérale en matière de défense.

LA COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES

MEMBRES DU BUREAU

PRÉSIDENT
Guy Teissier
(UMP)



VICE-PRÉSIDENTS
Yves Fromion (UMP)
Gilbert Le Bris (Soc)
Michel Voisin (UMP)

SECRÉTAIRES
Antoine Carré (UMP)
Joël Hart (UMP)
Francis Hillmeyer (UDF)

ACTIVITÉ DE LA COMMISSION

RÉUNIONS **41** DURÉE: **52 h 10**

AUDITIONS **4** MEMBRES DU GOUVERNEMENT
41 PERSONNALITÉS

RAPPORTS **20** DONT **5** RAPPORTS D'INFORMATION